

Paris, le mercredi 21 mars 2012

Chers membres de l'Association,

Le montant minimal de la cotisation pour l'année 2012 a été fixé à 20 euros. Pour adhérer en tant que membre il vous suffit de renvoyer le bulletin réponse ci-dessous.

Merci de bien vouloir saisir vos coordonnées, sachant qu'elles seront prises en compte pour la diffusion d'une liste des membres.



### Bulletin d'adhésion à l'association Hirondelle d'Afrique

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_


CP / Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Ci-joint un chèque d'un montant de \_\_\_\_\_ à l'ordre **d'Hirondelle d'Afrique**

A adresser à :

**M. Gilles BONNET, Trésorier -Hirondelle d'Afrique – ONG -3, Clos Perault -91200 ATHIS-MONS**

 Nous avons besoin de votre accord pour pouvoir utiliser vos coordonnées dans la liste de diffusion d'Hirondelle d'Afrique :

Je désire que mes coordonnées soient utilisées dans la liste de diffusion.

Je ne désire pas que mes coordonnées soient utilisées dans la liste de diffusion.

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.*